

La République du Centre, 27 juillet 2017

POLITIQUE ■ Le gouvernement veut supprimer la réserve parlementaire

Sortiront-ils de leur réserve ?

Depuis lundi, de houleux débats agitent l'Assemblée nationale. Et pour cause, les deux projets de loi sur la moralisation de la vie publique y sont examinés...

C'était une promesse du candidat Macron. La « Loi de confiance dans la vie publique » est actuellement débattue au palais Bourbon et une mesure oppose particulièrement les élus : la suppression de la réserve parlementaire. Il s'agit d'une somme (130.000 € par an pour les députés, 153.000 € pour les sénateurs) que chacun partage entre diverses communes, structures ou associations de sa circonscription.

« Stupidité », « anerie » et « grosse bêtise »

Lien social pour certains, clientélisme pour d'autres, le sujet divise. Y compris parmi les neuf parlementaires du Loiret (six députés et trois sénateurs). Ils sont pour supprimer la réserve parlementaire. Sans surprise, les élus de la majorité (LR&N) défendent le projet... mais pas sans conditions. « La manne financière doit rester dévolue aux communes et aux structures de nos territoires », affirment-ils de concert. « Il faudra travailler à la création d'un fonds afin de redistribuer l'argent », précise Stéphanie Rist. « Pourquoi pas sous la for-



PARLEMENT. La loi de moralisation de la vie publique devrait être définitivement adoptée début août. (N. PILLARD/AGF)

me d'appels à projets », ajoute Caroline Janvier. Pourtant, depuis 2013, les sommes attribuées sont consultables sur Internet. Saut que, pour Richard Ramos, « le clientélisme transparait toujours. On peut trouver la sensibilité d'un député en fonction de ses bénéficiaires ». En effet, en 2016, cer-

tains parlementaires loiretains ont plutôt clairement orienté leurs versements. Eric Doligez, sénateur LR, a ainsi accordé plus d'un tiers de sa réserve (soit 36.000 €) à la mairie ou à des associations de Meung-sur-Loire, dont il fut maire de 1985 à 2001. « Je ne regrette pas et je ne nie pas », indique l'inté-

ressé. De même, Jean-Pierre Door, actuel député-maire LR de Montargis, a distribué 88.000 € (sur 87.000 € déclarés en 2016) à sa ville, associations comprises. « On peut toujours reprocher quelque chose. En tout cas, je ne l'ai pas fait délibérément », assure-t-il. Ils sont pour son maintien. Tous les parlementaires Les Républicains du Loiret sont opposés à ce projet de loi. « Ce sentit une stupidité » selon Jean-Pierre Door, « une anerie » pour Claude de Ganay, « une grosse erreur » d'après Marianne Dubois, ou encore « une énorme bêtise » dans la bouche de Jean-Noël Cardoux.

Pourquoi tant de haine ? « Car ce dispositif fait le lien entre l'élu et son territoire. Il est apprécié des communes et du monde associatif, qui peinent à concrétiser leurs projets depuis la baisse des dotations », clament-ils.

Pourtant souvent qualifié de « Macron-compatible », le sénateur PS Jean-Pierre Sueur est lui aussi « tout à fait contre » la suppression de la réserve parlementaire. « Le Sénat a d'ailleurs proposé d'améliorer encore les critères d'attribution et de limiter les investissements uniquement aux petites communes ». Réserve ministérielle. Là, ce sont cinq millions d'euros qui sont distribués par le ministère de l'Intérieur aux collectivités, sur demande des élus. Tous les parlementaires du Loiret sont pour la supprimer. Les deux textes de loi devraient être définitivement adoptés début août. ■

■ Vers un recours aux notes de frais

Autre mesure de moralisation de la vie publique : les indemnités représentatives de frais de mandat (IRFM) des élus pourraient être soumises à des justificatifs, sur le modèle des notes de frais dans les entreprises privées. « Ce serait anti-parlementariste », estime le député LR Jean-Pierre Door. « Et comment faire pour contrôler les dépenses de 900 parlementaires ? Combien de fonctionnaires faudrait-il engager ? ». Un avis partagé par les autres LR du Loiret... exceptée Marianne Dubois, qui la mesure « ne choque pas du moment qu'il y a une certaine roulesse ». Du côté des élus loiretains LR&N et PS, on se félicite de cette proposition et on commence déjà à garder ses justificatifs.